



ARRONDISSEMENT DE
BRIVE-LA-GAILLARDE

AVIS DU MAIRE



Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés qu'une réunion du Conseil municipal aura lieu :

Le 30 juin 2026 à 20 h00
à la Mairie de Larche, Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour du conseil municipal sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Objets de la séance :

OBJET 1	2026- 054	Approbation du procès-verbal de la séance précédente
OBJET 2	2026-055	Modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU
OBJET 3	2026-056	Subvention versée par la collectivité à une association
OBJET 4	2026-057	Dépenses à imputer sur le compte 6232 Fêtes et cérémonies – Délibération de principe
OBJET 5	2026-058	Agrandissement du club house de l'école de rugby – Choix du maître d'œuvre et attribution du marché
OBJET 6	2026-059	Convention avec l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour la tarification sociale des cantines scolaires
OBJET 7	2026-060	Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité
OBJET 8	2026-061	Conclusion d'une convention relative à l'aide à l'installation d'un médecin

- Informations et questions diverses

Larche, le 24 juin 2026

Le Maire
Bernard LAROCHE